



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Objet** : Mutuelle Intériale / Contact
> **Contact** : Ressources internes
04.76.33.20.33
> **Pôle** : Ressources internes

> **Type de document** : Doc. d'information
> **Référence** : /
> **Date** : le 19/12/2016

CONVENTION DE PARTICIPATION SANTE

Outil de gestion – Mutuelle Intériale

Une plateforme de gestion unique :

INTERIALE MUTUELLE

TSA 90303

69303 LYON Cedex 07

Adresse mail : gsm_santeprest@interiale.fr

Numéro de téléphone : 09 72 72 02 22

Une agence locale :

INTERIALE Grenoble

1, rue Beyle Stendhal

38000 Grenoble

Adresse mail : agence.grenoble@interiale.fr ou cdg38sante@interiale.fr

Numéro de téléphone : 04 38 37 46 04

Dans quels cas appeler la plateforme de gestion unique ou l'agence de Grenoble par exemple ?

Plateforme de gestion unique :

Question par rapport aux remboursements - à la gestion courante

Question par rapport aux cotisations

Question par rapport à la prise en charge hospitalière - dentaire - optique

Agence de Grenoble :

Question par rapport à l'adhésion

Question par rapport à la vie du contrat

Question par rapport à la caution

Question par rapport à Inter Mutuelle Assistance (IMA)

Information :

Les demandes de prise en charge hospitalière ne peuvent pas être éditées plus de 15 jours avant l'hospitalisation. Elles peuvent être faites par la plateforme de gestion unique de Lyon ou par l'agence de Grenoble.